

# Fonds d'investissement climatiques

Consultation CIF/SREP/Inf.2  
29 avril 2009

---

Consultation sur un Programme du SCF consacré à la valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu, Paris (France)  
29 avril 2009

## COMPTE RENDU DES COPRÉSIDENTS

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CONCEPTION DU PROGRAMME DE VALORISATION À GRANDE  
ÉCHELLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU

PARIS (FRANCE)

25-26 MARS 2009

# FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

13 avril 2009

---

COMPTE RENDU DES COPRÉSIDENTS  
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CONCEPTION DU PROGRAMME DE VALORISATION À GRANDE  
ÉCHELLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU  
PARIS, FRANCE,  
25-26 MARS 2009

COPRÉSIDENTS

GERBEN DE JONG, PAYS-BAS

LUTENGANO MWAKAHESYA, RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

*Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la séance*

1. M. Jamal Saghir, Directeur du département Énergie, transport et eau de la Banque mondiale déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux membres du Groupe de travail et les remercie de leur contribution à la conception du nouveau programme du SCF. Il note que l'ensemble des BMD partenaires pourraient tirer avantageusement parti des connaissances, de l'expérience et des différents points de vue du Groupe de travail (se reporter à l'Annexe A pour la liste des membres du Groupe de travail).

2. Mme Sylvie Lemmet, Directrice de la division Technologie, industrie et économie (DTIE) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), souhaite la bienvenue aux participants à l'atelier gracieusement organisé par le PNUE.

*Point 2 de l'ordre du jour. Élection des Coprésidents*

3. Les participants à la réunion élisent M. Lutengano Mwakahesya (Tanzanie) et Gerben de Jong (Pays-Bas) Coprésidents.

*Point 3 de l'ordre du jour — Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu  
Réunion de conception préliminaire*

4. Les participants rappellent que le Cadre de gouvernance du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF) stipule que « dans le cadre du SCF, des programmes ciblés à financement dédié (les Programmes du SCF) peuvent être mis en place pour piloter de nouvelles stratégies de développement et déployer des activités visant à répondre à des problèmes de changement climatique spécifiques ou pour mener une action sectorielle. Ces programmes donnent lieu à la mobilisation de ressources et à des promesses de financement au titre des Programmes du SCF particuliers devant être financés dans le cadre du SCF. Des procédures sont établies pour chaque Programme du SCF, afin de guider ledit programme, assurer des partenariats efficaces et établir un cadre de responsabilité de manière à garantir son bon fonctionnement ».

5. Les participants soulignent par ailleurs que, suite à l'approbation du SCF, des consultations informelles sur la conception d'un nouveau programme ciblé visant à promouvoir les énergies renouvelables dans les pays à faible revenu ont été entreprises afin de recueillir des avis préliminaires sur la portée d'un tel programme. Sur la base des informations obtenues et des discussions bilatérales ultérieures, une première note de synthèse a été présentée pour examen en janvier 2009 au Comité du SCF.

6. Enfin, les membres du Groupe de travail constatent que le Comité du SCF a examiné la note de synthèse et approuvé la constitution d'un Groupe de travail chargé d'élaborer une première version du document de conception. Le Comité du fonds fiduciaire a également approuvé une liste de représentants de pays et d'organisations invités à participer aux activités du Groupe de travail.

7. Les membres du Groupe de travail ont examiné un projet de document de conception préliminaire pour le Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) élaboré par l'Unité administrative des CIF en collaboration avec le Comité des banques multilatérales de développement (BMD), et ils y ont apporté des modifications.

8. La version révisée du projet de document de conception élaboré par les membres du Groupe de travail figure en annexe au présent rapport (Annexe B).

*Point 4 de l'ordre du jour. Prochaines étapes*

9. Les membres du Groupe de travail conviennent que le document de conception élaboré sur la base de leurs discussions fait l'objet d'un large consensus. Ils proposent qu'à l'issue d'une période de consultations plus vastes, ledit document soit présenté, pour approbation, à la prochaine réunion du Comité du SCF prévue en mai.

10. Le Groupe de travail recommande que les mesures suivantes soient prises pour atteindre cet objectif, à savoir :

- a) que l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les Coprésidents du Groupe de travail, finalise le projet de document de conception et le transmette aux membres du Groupe pour révision finale ;
- b) que la version révisée dudit projet de document soit publiée sur le site web des CIF pour susciter des observations supplémentaires ;
- c) que des consultations soient tenues le 29 avril à Paris sur le projet de document de conception, afin de susciter l'intérêt et de solliciter les vues d'un plus large public ; et
- d) que le projet de document de conception issu des consultations du 29 avril soit modifié à la lumière du consensus qui se sera dégagé parmi les participants, et qu'il soit soumis au Comité du SCF pour approbation.

*Point 5 de l'ordre du jour. Clôture de la séance*

11. La séance est close le 26 mars.